

Deuxième édition
2000-11-01

AMENDEMENT 1
2013-07-15

**Acoustique — Mesurage du bruit
aérien émis par les bateaux de
navigation intérieure et portuaire —
AMENDEMENT 1**

*Acoustics — Measurement of airborne sound emitted by vessels on
inland waterways and harbours*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2922:2000/Amd 1:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ec6f57d-5b43-4e7c-817f-9e485d7d435f/iso-2922-2000-amd-1-2013>



Numéro de référence
ISO 2922:2000/Amd.1:2013(F)

© ISO 2013

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2922:2000/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ec6f57d-5b43-4e7c-817f-9e485d7d435f/iso-2922-2000-amd-1-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ec6f57d-5b43-4e7c-817f-9e485d7d435f/iso-2922-2000-amd-1-2013>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2013

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/CEI, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2, www.iso.org/directives.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou sur la liste ISO des déclarations de brevets reçues, www.iso.org/patents.

Les éventuelles appellations commerciales utilisées dans le présent document sont données pour information à l'intention des utilisateurs et ne constituent pas une approbation ou une recommandation.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 43, *Acoustique*, sous-comité SC 1, *Bruit*.

ISO 2922:2000/Amd 1:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ec6f57d-5b43-4e7c-817f-9e485d7d435f/iso-2922-2000-amd-1-2013>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2922:2000/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ec6f57d-5b43-4e7c-817f-9e485d7d435f/iso-2922-2000-amd-1-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ec6f57d-5b43-4e7c-817f-9e485d7d435f/iso-2922-2000-amd-1-2013>

Acoustique — Mesurage du bruit aérien émis par les bateaux de navigation intérieure et portuaire

AMENDEMENT 1

Page 1, Domaine d'application

Ajouter la phrase suivante à la fin du premier alinéa:

La présente Norme internationale s'applique à tous les bateaux quelles que soient leur longueur et leur vitesse.

Ajouter le nouvel alinéa suivant:

Toutes les données sur le bruit obtenues conformément à la présente Norme internationale sont exprimées à une distance de référence de 25 m.

Page 6, 7.4.2.1 et 7.4.2.2

À la fin de la dernière phrase, ajouter:

ou en utilisant une méthode de soustraction de décibels appropriée.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ec6f57d-5b43-4e7c-817f-9e485d7d435f/iso-2922-2000-amd-1-2013>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2922:2000/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ec6f57d-5b43-4e7c-817f-9e485d7d435f/iso-2922-2000-amd-1-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/2ec6f57d-5b43-4e7c-817f-9e485d7d435f/iso-2922-2000-amd-1-2013>